

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI<sup>e</sup> siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (r) examine la teneur des travaux. © D.L.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV AUTONOME CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

NUOBY - D.L.

## Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

## Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mat

# Revue de presse du mardi 5 mai 2026

ROMAN SCHREVEN

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont traîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiète. Il y avait une vraie rénité dans le grou. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur déclin, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

## DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



« Ce s'annonce compliqué pour les CPAS... » © D.L.

Qua près chai née; gou pas pas pas tion

**DH** | **LES**  
**SPORTS<sup>+</sup>**

# À 174 km/h, les yeux rivés sur son téléphone

## ASSISES DE MONS

Paolo Falzone voulait alimenter sa story pour quelques abonnés qui suivaient ses excès sur les réseaux sociaux... Stupide!

**L**e matin du 20 mars 2022, peu après 5 h, au volant d'une BMW lancée à vive allure, il percuta un cortège folklorique rue des Canadiens. Très tôt, il développe une passion pour les voitures et la conduite. Ses relations amoureuses, décrites par plusieurs ex-compagnes, esquissent le portrait d'un homme attaché à son véhicule, parfois colérique, amateur de vitesse.

Titulaire du permis depuis 2006, il accumule les infractions: ceinture non attachée, vitesse excessive, conduite en état d'ivresse. Son permis lui est retiré à plusieurs reprises.

En mai 2019, il prend possession d'une BMW louée via la société de sa mère. Une voiture haut de gamme, soigneusement entretenue, qu'il qualifie lui-même de "bébé". L'émo-

tion est forte lors de ses premiers trajets. Mais rapidement, les excès reprennent: plus de 100 km/h dans des zones limitées à 50. "Je me sentais supérieur, invincible", admet-il. Sur les réseaux sociaux, il met en scène cette conduite dangereuse. Près d'une centaine de vidéos montrent un véhicule modifié, plus puissant, devenu "une petite bombe". On le voit fumer un joint, boire du whisky, rouler à très grande vitesse. "Je n'étais pas conscient du danger", assure-t-il aujourd'hui.

Dans son quartier, des riverains dénoncent des comportements mettant en péril leurs enfants. Il dit n'avoir pris conscience de cette réalité qu'après le drame.

Ce drame survient dans la nuit du 20 mars 2022. Après avoir consommé

"deux ou trois" verres de whisky dans une discothèque près de Mons, Paolo Falzone reprend le volant. Sans ceinture, il accélère sur le trajet du retour vers La Louvière. À Maurage, la voiture traverse l'agglomération à vive allure. À bord, de la musique rap. Le véhicule s'arrête brièvement. Il enclenche le mode sport, augmente le volume, allume le plafonnier pour enregistrer une "story" destinée à impressionner ses abonnés. Puis il repart.

**"Jamais je n'ai voulu tuer quelqu'un."**

Il s'engage rue des Canadiens, limitée à 50 km/h, à proximité de son domicile. La route est droite, éclairée. Selon l'expert, le cortège est visible à près de 200 mètres. Malgré cela, il pousse la voiture à plus de 170 km/h, maintenant l'accélérateur enfoncé jusqu'à trois secondes avant l'impact. Au moment critique,

il ne regarde pas la route, mais son téléphone. Il est 5 h 05 et 38 secondes. La collision est d'une violence extrême.

Les expertises dépassent la notion d'accident. "Vous avez accéléré face à un mur de piétons", lance la présidente. Six personnes perdent la vie, une septième par la suite, des dizaines sont blessées.

Il affirme avoir freiné "de toutes ses forces". Un gille est projeté sur le capot, puis tombe.

La voiture redémarre et roule sur lui avant de s'arrêter un kilomètre plus loin. Il dit avoir été profondément marqué par les images. "Jamais je n'ai voulu tuer quelqu'un", répète-t-il.

Selon l'accusation, le drame aurait pu être évité avec une conduite responsable. Ce n'était pas le cas, il roulait très vite, les yeux rivés sur son téléphone afin d'alimenter ses stories sur les réseaux sociaux... Un vrai drame de ce siècle connecté et sans filtres.

Cédric Ketelair

# La dignité des victimes au procès

## AMBIANCE

De l'angoisse, de la tristesse, des larmes, du réconfort mais aucune animosité exprimée publiquement

**P**our les victimes de ce drame, la première journée de ce procès fut particulière. Elles ont pu compter sur l'équipe de l'aide aux victimes pour être soutenues, mais aussi sur leurs proches.

Nicolas est particulièrement ému au moment d'entrer dans le Mons Expo. Il porte un polo rouge vif, avec le logo de la compagnie de Gilles dont faisait partie son frère. *"Je porte le polo de mon frère, en sa mémoire,"* dit-il.

Marianna Imperiale, qui a perdu trois membres de sa famille dans ce drame, attend des réponses à ses questions, légitimes. Et espère que *"justice soit rendue"*, dit-elle.

Les victimes s'installent dans la salle d'audience. Les accusés apparaissent. Paolo Falzone a la tête baissée. La lecture de l'acte d'accusation est accablante. L'avocat général expose les éléments qui l'incitent à le poursuivre pour sept meurtres et 81 tentatives de meurtre.

Après cette lecture, la présidente annonce la pause de midi. Les fa-

milles des victimes en profitent pour se retrouver sur le parking du Mons Expo et avaler un sandwich. Le moment de faire le point sur la lecture de l'acte d'accusation, qui a eu lieu dans un silence de cathédrale. Annick Cicerone a perdu son frère dans le drame de Strépy. Elle espère que ce procès permettra de lui rendre justice. *"On connaît le dossier par cœur. On attend ça depuis quatre ans. On en a besoin."*

L'audience reprend. Tel un torero dans une arène, la présidente Martine Baes emmène Paolo Falzone dans un interrogatoire impitoyable. Elle lui met plusieurs coups de banderille. Face à ses contradictions, Paolo Falzone vacille. Il reconnaît que sa vitesse aurait pu tuer d'autres gens, avant. Il avoue qu'il regardait son téléphone, et non la route, quelques secondes avant l'impact. *"Il est cuit, le procès est déjà fini"*, souffle un avocat d'une partie civile.

Dignes, les victimes l'ont écouté raconter sa version des faits. Le procès débute seulement.

Cédric Ketelair

# Près de 70 jours de congés payés par an

## AVANTAGE PARLEMENTAIRE

On est loin du standard du travailleur moyen qui a droit généralement à une vingtaine de jours de congés payés. Mais cela n'inclut pas le travail politique hors assemblée.

**C**ette semaine, la Chambre des représentants est à l'arrêt: ni débat, ni séance plénière, ni commission. Les députés fédéraux sont en congé, aligné sur le break scolaire francophone. Le gouvernement tourne en service minimum. Le Premier ministre Bart De Wever est à Erevan (Arménie) pour le sommet de la CPE. Aucun conseil des ministres ni kern n'est prévu. Le parlement wallon est lui aussi fermé, contrairement aux parlements bruxellois et flamand, qui maintiennent plusieurs commissions cette semaine.

### Globalement, les députés disposent du double de congés par rapport au travailleur belge.

Ce moment de chute de tension institutionnelle, quelques jours à peine après les discours du 1<sup>er</sup> mai sur les congés payés, relance une question récurrente: à combien de repos ont droit les parlementaires belges?

#### Calqué sur l'école

Les congés politiques suivent le rythme scolaire — ce qui explique l'asynchronie entre élus du nord et du sud, amenés à ne pas se reposer en même temps.

C'est la Chambre qui offre le plus de repos: 69 jours de congé sur l'année 2025-2026, auxquels s'ajoutent 10 jours fériés et 104 jours de week-end. La pause estivale court

cette année du 20 juillet au 9 septembre, soit 7,5 semaines consécutives. Le parlement wallon compte 61 jours de congé (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques, été). Les députés flamands en ont moins, notamment parce qu'ils siègent le 22 juillet et reprennent le 1<sup>er</sup> septembre.

Globalement, les parlementaires disposent du double de congés par rapport au travailleur belge moyen, qui n'en a que 20 par an (quatre semaines par an).

#### Heures supp'

Ces chiffres appellent quelques nuances. Beaucoup d'élus soulignent que leur activité déborde largement les murs des assemblées: conseils locaux, réunions de parti, universités d'été, mandats communaux, mondanités électorales et séances qui s'étirent régulièrement tard dans la nuit. La fonction ne compte pas les heures supplémentaires.

Il n'empêche: d'un point de vue purement numérique, le calendrier parlementaire reste nettement plus confortable que la moyenne. On notera que les choses ont évolué ces dernières décennies. Jusqu'en 1969, la rentrée parlementaire n'avait lieu que le deuxième mardi de novembre, un héritage direct, rappelle le Crisp, des *"habitudes de chasse de la grande bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle"*. Dorénavant, il n'est pas rare de commencer en septembre.

# “La concertation n’est pas dans l’ADN premier du MR”

## COALITION AZUR

Jean-Paul Bastin, chef de groupe Les Engagés au parlement wallon, reconnaît des différences d’approche et de rythme entre les centristes et les libéraux.

**E**ntre le MR et Les Engagés, il y a parfois de la friture sur la ligne. En Wallonie, les libéraux se sentent quelques fois freinés par la façon de faire des centristes. Et ils commentent doucement à le faire sentir, comme nous l’écrivions la semaine passée.

Jean-Paul Bastin, chef de groupe des Engagés au parlement wallon, ne nie pas qu’il existe des différences de rythme et de méthodologie entre les partenaires mais il assure que les deux groupes collaborent encore très bien.

“Dans notre méthode, la concertation est quelque chose d’important. Concertation, consultation et prise de décision forment un trio gagnant, et il faut respecter ces étapes plutôt que de confondre vitesse et précipitation, ce qui conduirait finalement à aller plus lentement qu’escompté.”

### ■ Boucle du Hainaut

Une des critiques formulées par le MR portait sur la lenteur avec laquelle le projet de la Boucle du Hainaut avance. Une critique d’un dossier du ministre François Desquesnes que Jean-Paul Bastin a du mal à avaler. “On ne peut pas dire que le précédent gouvernement (PS, MR, Ecolo) se soit particulièrement hâté sur ce dossier.” Par ailleurs, assure-t-il, “la DPR (déclaration de politique générale, Ndlr) est claire: la boucle du Hainaut se fera! Seulement, on ne peut pas

balafre toute une province sans s’assurer du meilleur itinéraire possible ou en tout cas du moins impactant pour les riverains. Par ailleurs, des objections non prises en compte pourraient constituer des points de faiblesse devant le Conseil d’État, ce qui ne ralentirait pas de ralentir encore davantage le dossier.”

### ■ Rythmes différents

Le chef de groupe reconnaît quelques difficultés ponctuelles et des différences de rythmes entre son groupe et le partenaire. “Ça ne sert à rien de les nier ou de les minimiser. Notre objectif reste de consacrer un maximum d’énergie à la mise en œuvre de notre accord gouvernemental.” Mais il ajoute également des difficultés conjoncturelles: “Un nouveau président des États-Unis qui met le monde à feu et à sang, un prix du baril en conséquence, des

taux d’intérêt élevés, des dépenses militaires en hausse dans chaque pays et encore une dégradation de la note de la Belgique.”

La volonté des centristes est de travailler dans l’adhésion au maximum, ce qui implique concertation, conciliation, explication, pédagogie: “Des démarches qui prennent du temps, mais qui évitent la brutalité et les résistances. Le MR, à l’inverse, ce n’est pas dans son ADN premier que d’avoir un travail de conciliation avec les partenaires sociaux.” M. Bastin estime qu’un “slogan percutant” ne suffit pas. “Changer la Wallonie, c’est une chose; encore faut-il entraîner les Wallonnes et les Wallons dans cette adhésion, sinon le décalage devient trop important. Une action trop frontale ou trop brutale risque de faire freiner des quatre fers, et ce n’est pas ainsi qu’on avancera.”

GDS



■ Jean-Paul Bastin reconnaît des différences d’approche et de rythme entre les centristes et les libéraux. © BELGA

# Deux nouveaux giratoires pour faciliter l'accès aux zonings

## MONS-BORINAGE

L'intercommunale ouvre la voie aux entreprises pour deux zonings qui devraient être opérationnels en 2027.

**L'**accès aux zones économiques du Cœur du Hainaut se précise. L'intercommunale Idea vient de mettre en service deux nouveaux giratoires. Le premier à Ghlin, le second à cheval sur les communes de Dour et Hensies. Objectif affiché : améliorer la sécurité, fluidifier le trafic et accompagner le développement économique du territoire.

Le premier aménagement, ouvert depuis le 17 avril, se situe à Ghlin, au cœur du développement de la zone Pic & Plat, extension du parc d'activités de Ghlin-Baudour Sud. Le second, accessible depuis le 24 avril, marque une étape importante pour la future Porte des Hauts-Pays, un parc d'activités en devenir à la frontière entre Dour et Hensies.

Sur le terrain, ces infrastructures répondent à des besoins bien identifiés. À Ghlin, le giratoire vient sécuriser un axe jugé accidentogène tout en structurant les flux en lien avec le parc existant. Du côté de la Porte des Hauts-Pays, il s'agit d'anticiper l'arrivée de nouvelles entreprises et d'assurer un accès fluide et sécurisé dès les premières implantations. Les travaux ont été menés en collaboration avec le SPW et plusieurs entreprises, dont Wanty, TRBA et Aertssen Infra pour le site des Hauts-Pays.

Cet investissement apparaît stratégique pour les autorités. *"Investir dans l'accessibilité de nos parcs d'activités, c'est préparer concrètement l'avenir économique du Cœur du Hainaut. Ces aménagements permettent de lever des freins*

*à l'implantation d'entreprises et de soutenir la création d'emplois locaux"*, souligne Nicolas Martin, président du conseil d'administration d'Idea.

Au-delà de la mobilité, c'est bien l'attractivité économique qui est visée. La zone Pic & Plat, forte d'environ 61 hectares, est destinée à accueillir principalement des activités logistiques et industrielles sur de grandes parcelles. Les travaux, entamés en mars 2025, doivent se poursuivre jusqu'à l'automne 2027, avec à la clé plusieurs centaines d'emplois attendus.

Même horizon pour la Porte des Hauts-Pays, qui s'étend sur environ 85 hectares. Le projet se veut plus diversifié, mêlant activités industrielles, PME, artisanat et services. À terme, plus de 1000 emplois pourraient y être créés.

Pour Idea, ces giratoires ne sont donc pas de simples aménagements routiers, mais bien des leviers de développement territorial. *"La mise en service de ces infrastructures marque une étape importante dans le développement de nos parcs d'activités économiques. Elle permet d'améliorer concrètement leur accessibilité et de renforcer l'attractivité du territoire pour les entreprises"*, conclut Caroline Decamps, directrice générale de l'intercommunale.

Une étape de plus dans un chantier de longue haleine, où mobilité et économie avancent désormais de concert. Reste à espérer que les entreprises seront nombreuses à prendre le chemin des futurs zonings.

Grégoire Lallieu

# Le château de Louvignies est menacé

## SOIGNIES

Cinq pylônes de 75 mètres sont prévus à 300 mètres du domaine classé : un patrimoine de 600 ans sous pression par le tracé de la Boucle du Hainaut

**A** Soignies, l'inquiétude grandit autour du château de Louvignies. Ce joyau néo-Renaissance du XIX<sup>e</sup> siècle, souvent surnommé le "Downtown Abbey" belge, pourrait voir son avenir compromis par la Boucle du Hainaut, ce projet de ligne à très haute tension de 380.000 volts, porté par Elia, dont le tracé prévoit l'implantation de cinq pylônes de 75 mètres à seulement 300 mètres du domaine.

Derrière cette menace, c'est tout un pan du patrimoine wallon qui vacille. Édifié sur les bases d'une tour de défense remontant à 1389, le château a traversé les siècles pour devenir aujourd'hui un site d'exception, tant par son architecture que par son parc paysager de 15 hectares, classé parmi les "Parcs et Jardins remarquables de Wallonie". Restauré avec ambition depuis 2017, il incarne également un moteur culturel et touristique pour la région.

### Un décor prisé du cinéma international

Authentique et remarquablement conservé, le château de Louvignies est devenu au fil des années un

décor recherché par les productions internationales. Des films comme *Germinal* de Claude Berri, *Angel* de François Ozon ou encore des séries récentes y ont posé leurs caméras. D'autres projets sont déjà annoncés, dont *Coward* du réalisateur belge Lukas Dhont, attendu sur la Croisette.

Cette activité cinématographique n'est pas anodine : elle constitue une source essentielle de revenus pour l'entretien du domaine. Mais l'arrivée de py-

lônes géants à proximité immédiate pourrait mettre un terme à cet attrait visuel unique.

"Entrer dans le château de Louvignies, c'est voyager au XIX<sup>e</sup> siècle. Chaque pièce, chaque objet raconte une page de notre histoire collective", relate le communiqué envoyé par une agence de communication mandatée pour (r)éveiller les consciences, et tenter de parvenir à sauver l'édifice d'une mort quasi certaine.

### Un équilibre économique fragilisé

Au-delà du cinéma, le château vit toute l'année.

**"Sans revenus, il n'y a plus de château. C'est aussi simple et aussi brutal que cela"**

Expositions, concerts, reconstitutions historiques, événements familiaux ou encore séminaires d'entreprise rythment la vie du site. Chaque année, plus de 20.000 visiteurs franchissent ses grilles.

Mais cet équilibre repose sur un élément clé : la préservation du cadre. L'installation de la ligne à haute tension, longeant le parc dessiné au XIX<sup>e</sup> siècle, risque de défigurer les perspectives historiques et de faire chuter la fréquentation. "Sans les tournages, sans les événements, sans les visiteurs, il n'y a plus de revenus. Sans revenus, il n'y a plus

de château. C'est aussi simple et aussi brutal que cela."

Les conséquences évoquées sont multiples : perte d'attractivité touristique, dévalorisation immobilière, fragilisation de l'économie locale, sans oublier les inquiétudes liées aux champs électromagnétiques.

### Un projet contesté, des alternatives sur la table

Face à cette situation, la mobilisation s'organise. Plus de 22.000 courriers ont déjà été adressés aux autorités régionales. L'ASBL REVOLHT, qui représente les habitants de 14 communes, a engagé des recours devant le Conseil d'État et la Commission européenne.

Si personne ne remet en cause la nécessité de la transition énergétique, la méthode interroge beaucoup d'acteurs. Des alternatives techniques existent, comme l'enfouissement partiel des lignes ou une modification du tracé pour contourner les zones sensibles. Le dossier est désormais à la croisée des chemins. Entre impératifs énergétiques et sauvegarde du patrimoine, le sort du château de Louvignies pourrait bien devenir un symbole des choix d'aménagement à venir en Wallonie.



Authentique et remarquablement conservé, le château de Louvignies est devenu au fil des années un décor recherché par les productions internationales. © D.R.



# « JE FILMAIS MON COMPTEUR POUR FAIRE UNE STORY, JE NE REGARDAIS PAS LA ROUTE... »

Un peu plus de quatre ans après le drame de Strépy, le procès de Paolo Falzone et de Nino Falzone s'est ouvert ce lundi au Lotto Mons Expo. Entre pleurs, regrets et explications contradictoires, les deux accusés, interrogés par la présidente Martine Baes, ont livré des réponses confuses devant les familles de victimes.

GISÈLE MARÉCHAL

Quatre ans après le drame de Strépy-Bracquegnies, c'est un procès hors du commun qui s'est ouvert ce lundi matin devant la cour d'assises du Hainaut à Mons : celui de Paolo Falzone. Le 20 mars 2022, à l'aube, au volant de sa BMW, il fonce à toute allure dans un groupe de gilles du carnaval de Strépy-Bracquegnies, dans l'entité de La Louvière. Le bilan est lourd. Sept personnes ont perdu la vie et des dizaines d'autres ont été blessées. Un autre homme fait également partie du dossier : Antonino Falzone, passager de la voiture au moment des faits, poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

Étant donné l'ampleur du procès, la justice a investi le hall des expositions du Lotto Mons Expo afin d'accueillir les plus de 200 parties civiles, leurs accompagnants, les témoins, la vingtaine d'avocats, la presse et le public. L'affluence est à l'image de l'ampleur du drame qui s'est noué à la rue des Canadiens, à Strépy-Bracquegnies. Le moment fort de cette première journée aura été l'interrogatoire des deux accusés, Paolo Falzone et Antonino Falzone.

Il aimait la vitesse, « ma mère m'a demandé de me calmer. » Il avoue ses excès de vitesse, mais avoue vite : « Tout ça, pour moi, c'est fini ! » Cette BMW de la société de sa mère ? Elle était « le bébé » de Paolo. « J'aimais bien la nettoyer. Je l'ai configurée en options multiples ». Au point qu'elle valait plus de 78.000 eu-



« La réflexion ne doit pas être atteinte par la haine ou la vengeance »

Me Frank Discepoli

ros. 1400 euros par mois de leasing... »

Paolo a accumulé des PV de vitesse, d'alcoolémie, « comme tout le monde... » Pour un total de 2.800 euros d'amendes. « Ça ne percute pas ? », s'exclame la présidente. « J'ai été débile. Je le regrette ! »

« Avec le recul, j'aurais dû me douter. J'ai un énorme regret, j'ai compris après le drame. Je le regrette sincèrement. »

L'interrogatoire glisse sur le drame. La sortie avec Antonino, au Buddha Rouge à Asquillies. « On cherche » des filles, fait remarquer la présidente. Il boit trois verres de whisky. Puis, sur le chemin pour ramener son ami chez lui, il filme trois vidéos de sa vitesse « totalement excessive, pour mes stories. »

Paolo évoque ensuite son arrivée, rue des Canadiens à Strépy, sa vitesse vertigineuse : jusqu'à 174 km/heure. Il accélère jusqu'à 3 secondes avant l'impact. La foule, visible à 190 mètres, il la heurte à 105 km/heure. S'il avait pilé son frein, il aurait évité la catastrophe à 34 km/h.

« UNE ÉNORME CONNERIE... »

Les personnes parlent de scènes de guerre, d'apocalypse. Le corps du gille sur le capot ? Paolo maintient qu'il ne le voyait pas. Il répète de n'avoir vu que cette dame, dont la tête a traversé le pare-brise. L'accusé pleure régulièrement. Et il répète que ce qu'il voulait, c'est faire que ce qu'il voulait, c'est faire une story pour ses followers. Au lieu de regarder la route, les panneaux routiers limitant la vitesse à 50 km/h.



Paolo et Antonino Falzone, les accusés

monde. J'ai fait une énorme connerie. »

Il le répète : « La seule personne que j'ai vue, est la dame qui a traversé le pare-brise. J'étais sonné. C'était un cauchemar. » On évoque Frédéric d'Andrea, collé contre le pare-brise, le bras pendant à la vitre conducteur. « Vous avez freiné, avec lui dans cette posture ? » « Non ». « Mais il tombe devant le véhicule. Vous poursuivez, son corps passe sous le véhicule, vous n'avez pas senti de soubresauts ? » « Je pensais que c'étaient des débris. » Il roule encore 1,2 kilomètre. « On était sous le choc. Rue Aubry, j'ai pris mon tel. J'aurais dû appeler les secours. Mais j'ai appelé ma mère (presque 4 minutes), avouant qu'il s'était passé une

Le conducteur de la BMW l'avoue : jamais il n'a voulu cette catastrophe. La présidente de la cour d'assises Martine Baes lui rappelle que par sa conduite folle de ce petit matin-là, il a causé 7 tués et 81 blessés. La présidente questionne le principal accusé sur sa « belle enfance ». Premières larmes en évoquant sa famille. Ironie du sort : « Je suis incapable de m'exprimer devant une grande assemblée... ».

La vie sentimentale de Paolo Falzone est jalonnée de nombreuses conquêtes et de sa voi-

## UN BOLIDE SURGONFLÉ

Mais voilà : Depuis mai 2019, sa belle BMW faisait sa fierté. Alors, il confectionnait des vidéos, joint ou whisky à la main, publiées dans son groupe Passion dans le sang'. Il reprogramme son moteur, il le pousse à 360 CV. « C'était débile, j'assume entièrement. » Conscient de l'illégalité des reprogrammations, il les retirait quand il devait passer au garage pour l'entretien. Son père s'y opposait. « Arrête, sinon un jour, tu vas tuer quelqu'un ! »

« J'ai fait trop de mal autour de moi... » Mais, cuisiné encore, il l'atteste : « Je freine des deux pieds, de toutes mes forces, comme un malade. »

Et sur la story, ce 'Ooh !' « Ce n'est pas moi. C'est le passager alors. Il somnolait, mais musique allait fort. »

Les ingrédients du drame sont répétés : au moment du drame, Paolo regardait son compteur qu'il filmait au lieu de regarder la route. Et il répète : « Jamais, je n'aurais imaginé trouver des personnes sur ma route. Je jure sur ce que j'ai de plus cher au

catastrophe : J'ai tué des gens, je vais aller en prison. »

Paolo nie avoir ri. « Comment rigoler dans cette situation, faut être complètement fou ! Mais je n'ai pas appelé les secours. On était choqués, dans un chaos total. »

Sur ses mensonges de début de l'enquête : « J'ai pris peur. J'étais, et je suis toujours honteux d'évoquer ma vitesse excessive. » Il regrette enfin : « Plus jamais je ne me trouverai sur une route. Je suis un autre Paolo maintenant. »

Paolo Falzone est enfin invité à

évoquer sa vie aujourd'hui. « Je vis avec ma compagne. Nous avons un petit garçon. né 4 janvier 2025, à qui je n'ai pas encore donné mon nom. » Un mot pour les victimes : « J'ai quand même un minimum de respect. »

## ANTONINO PLUTÔT CONFUS

L'interrogatoire d'Antonino, accusé d'abstention coupable, s'avère corsé... L'homme devient confus en évoquant le drame. « J'étais épuisé. Paolo ? Je n'étais pas concentré sur sa conduite. Il était pompette, mais pas ivre... Je somnolais... Il était censé me ramener chez moi. J'étais épuisé. » Les vidéos successives de Maurage à Strépy, le rap ? Il n'y a pas fait attention, dans sa fatigue.

Avant l'impact, Antonino le dit : c'est lui qui crie 'Hoo !' « C'est possible que, somnolent, j'ai été réveillé par le coup de frein. » Mais voilà : entre l'extinction, à 4h56, de son GSM alors qu'il envoyait un sms, et l'impact à 5h05, 7 minutes se sont déroulées. L'accusé ne comprend pas. Il maintient qu'il somnolait jusqu'à l'impact. « J'étais focalisé par la dame dans l'habitacle, en pitieux état. Un second corps est entre nous deux, lui aussi très mal en point... », ce qui barre sans doute la vision de Paolo au

volant, qui disait avancer en se repérant par les vitres latérales. Antonino aussi, atteste n'avoir pas vu le gille sur le capot. « J'étais paralysé. » Il évoque le cauchemar, le chaos total. Il se dit « tétanisé, figé, abasourdi, incapable de réagir. La présidente lui fait dire qu'il n'a pas demandé d'aide à des pas-

sants...

« J'aurais dû... », répète-t-il, peu clair...

Pour Me Frank Discepoli, à la défense de Paolo Falzone, son client reconnaît les excès de vitesse mais n'était pas conscient du drame qui se déroulait. Il s'est adressé aux jurés dans la matinée : « Tout cela, c'est le point de vue du ministère public. Ce n'est évidemment pas la vérité. S'il suffisait de se baser sur cet acte d'accusation, il n'y aurait pas de nécessité d'un procès. Vous allez juger un des plus grands drames de cette région. Ce qui fait débat, C'est : est-ce que Paolo Falzone a voulu tuer ? Les parties civiles sont là, la souffrance est là. Et la souffrance, elle écrase tout, même la réflexion. En ce qui vous concerne, il est hors de question qu'elle soit atteinte par la haine ou la vengeance. Nous vous faisons confiance. Nous vous demanderons de le condamner, mais uniquement pour ce qu'il a fait... » ■

# « Voir Paolo Falzone pleurer, ça sonne faux ! »

Pendant près de 2h30, la Présidente de la cour d'assises, Martine Baes, a interrogé Paolo Falzone, le chauffeur du drame de Strépy. Un moment difficile pour les victimes, dont certaines ont préféré quitter la salle du moins pour un moment.

L'après-midi de la première journée du procès d'assises de Paolo et Antonino Falzone a été consacré à l'interrogatoire des accusés. Un moment attendu, non sans appréhension, par les parties civiles. L'interrogatoire de Paolo Falzone a suscité des réactions dans l'audience : de la compassion sarcastique, des pouffements d'indignement... Il reconnaît aujourd'hui avoir roulé bien trop vite. « Je le regrette, je n'ai jamais voulu tuer, » a-t-il clamé, en larmes dès qu'il devait se remémorer la scène.

Au sortir de l'audience, les victimes et leurs avocats réagissent. Me Mayence, qui représente un très grand nombre de parties civiles, assène : « Je dirais presque que le procès est terminé. Il est en aveu, il a reconnu être coupable de meurtre. Quand vous reconnaissez que vous avez continué, quoi qu'il se passe, après le premier choc, à avancer à travers la foule, en sachant parfaitement bien que vous avez percuté des gens, je pense que tout est dit. »

Paolo Falzone maintient qu'il n'a pas vu le corps de Fred D'Andrea, le gille, sur son capot. « Il est impossible qu'il n'ait pas vu les deux corps à l'intérieur de sa propre voiture et il est impossible qu'il ne se soit pas rendu compte qu'il a roulé sur M. D'Andrea, on le verra sur les photos, » insiste Me Mayence. « Il a du mal à prendre ses responsabilités, mais je crois que l'interroga-

toire qui a été fait par Madame le Président était particulièrement précis et rigoureux. »

## « INAUDIBLE »

Nicolas D'Andrea, le frère de Frédéric D'Andrea, réagit lui aussi. « M. Falzone, encore une fois, se contredit. Et encore aujourd'hui, il minimise les faits. On a l'impression que finalement, c'est presque lui, la victime et qu'il n'a rien à se reprocher. » Le voir pleurer ? « Ça sonne faux. J'ai dû à un moment sortir de la salle d'audience parce qu'effectivement, les larmes coulaient. J'ai mis 10 minutes à reprendre mes esprits. M. Falzone possède a priori, un don, puisqu'en à peine 3 secondes, il y arrive. »

Me David Gelay représente Mattia et Mariana Imperiale, qui ont perdu leur père, leur oncle et leur tante dans le drame. Ils ont pris la décision de quitter la salle en cours d'audience. « Je pense que l'instruction d'audience a été particulièrement éloquent, » commente

Me Gelay. « On se rend compte qu'on est face à quelqu'un qui n'est abso-

lument pas sincère, qui minimise tout, qui conteste l'incontestable. » Il évoque un déni « absolument insupportable. » Quant à Mattia et Marianna Imperiale, « Ils sont anéantis d'entendre ça, c'est inimmuable. C'était un irrispect complet pour la mémoire

”

« Il minimise les faits, c'est presque lui la victime... »

Nicolas D'Andrea

de leur père. »

Nicole Greuse, présente dans la rue des Canadiens le jour du drame, est la maman de Florian Devise, miraculé de l'accident. Elle était aussi l'amie de Laure Gara, qui a perdu la vie. « Je n'ai pas pu supporter longtemps quand il s'est mis à pleurer, parce que je trouve que c'est un peu facile. Il doit assumer ce qu'il a fait. Il a utilisé sa voiture comme une arme, pour moi, c'est la définition d'un meurtrier. Je ne suis toujours pas certaine qu'il soit conscient de ce qu'il a fait. » Tant Nicolas D'Andrea, Me Gelay que Nicole Greuse ont qualifié les propos de Paolo Falzone de simplement « inaudibles ». ■

L.T.



Nicole Greuse, la maman de Florian, l'une des victimes © Belga

V.P.

**B**onne nouvelle pour les supporters : Binche s'apprête à renouer avec l'ambiance festive des grands rendez-vous footballistiques. À l'occasion de la Coupe du monde, un écran géant sera bien installé sur la Grand-Place pour permettre aux supporters de suivre les exploits des Diables Rouges dans une atmosphère conviviale. Bourgmestre faisant fonction, Larissa Davoine (PS) ne cache pas son enthousiasme : « On souhaite évidemment renouveler l'initiative car on a à chaque fois beaucoup de monde. C'est un événement qui ras-

semble les Binchois et qui fait vivre les commerces, les baraques à frites, les cafetiers, les restaurants... » Un rendez-vous qui dépasse le simple cadre sportif et qui dynamise toute la ville. Les supporters sont donc attendus nombreux pour les premières rencontres. « Les matches seront retransmis gratuitement sur la Grand-Place. Rendez-vous donc le 15 juin à 21h pour Belgique - Égypte et le 21 juin pour Belgique - Iran », précise l'échevine. Un point d'interrogation subsiste toutefois pour la troisième rencontre de groupe, qui doit se dérouler à 5h du matin, heure belge. « Nous n'avons pas encore

pris notre décision pour le match du 27 juin contre la Nouvelle-Zélande. C'est tout de même une heure bizarre, on craint de réveiller les riverains, y compris ceux qui ne sont pas intéressés par la Coupe du monde », explique-t-elle. Sur le plan personnel, Larissa Davoine se révèle être une fervente supportrice des Diables. « Je suis fan de foot, je supporte les Diables Rouges depuis toujours et je serai sur la Grand-Place grimée en noir-jaune-rouge », confie-t-elle avec le sourire. Et de poursuivre, amusée : « Comme je suis superstitieuse, je me maquille toujours de la même façon ; un petit drapeau sur chaque

joue et un rouge à lèvres éclatant ! » Quant au parcours de l'équipe nationale, la prudence reste de mise, même si l'espoir est bien présent : « Je ne suis pas devin, » plaisante la bourgmestre faisant fonction. « Mais j'espère qu'on va gagner ! »

### À BRAINE-LE-COMTE, LE RETOUR DU HAZARD VILLAGE ?

À Braine-le-Comte aussi, l'ambiance s'annonce tout aussi bouillante. La nouvelle échevine des Sports, Sylvie Brancart (BRAINE), confirme la mise en place d'un dispositif ambitieux pour rassembler les supporters. « Il y aura bien un écran géant au Champ de la Lune pour voir les trois premiers matches des Diables. Nous en avons même prévu un à 5h du matin pour voir le match contre la Nouvelle-Zélande ! Peu importe l'heure, on se lèvera tôt », annonce-t-elle avec détermination, « Je pense que si les Belges gagnent les premiers matches, il y aura une telle effervescence que les supporters seront là ! » Autre élément qui pourrait renforcer encore l'attrait de l'événement : une éventuelle implication de la famille d'Eden Hazard. « C'est possible », glisse l'échevine. Sous quelle forme ? Eden et Ethan seront-ils présents parmi les supporters à Braine ? Ce qui est sûr, c'est que des pourparlers sont en cours entre la commune et la famille. Quoi qu'il en soit, la nouvelle échevine Sylvie Brancart ne compte pas boudier

son plaisir : « J'aime bien regarder quand ce sont les Belges qui jouent et j'ai un garçon qui a joué au foot. Je serai là pour supporter les Belges et pour participer à cette ferveur. Ce sera un bel événement pour mon arrivée en tant qu'échevine des Sports et de la Jeunesse ! » Côté pronostic pour les Diables, là aussi, l'opti-



« C'est un événement qui rassemble les Binchois et qui fait vivre les commerces »

Larissa Davoine (PS)



COUPE DU MONDE

# UN ÉCRAN GÉANT À BINCHE ET BRAINE, LA LOUVIÈRE FAIT L'IMPASSE

À quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde, la ferveur des supporters monte déjà d'un cran. Binche et Braine-le-Comte s'apprêtent à vibrer au rythme des Diables avec des écrans géants et des retransmissions en plein air, tandis que La Louvière fait le choix de ne pas emboîter le pas.



La Grand-Place de Binche s'apprête à vibrer avec nos Diables Rouges ! © David Claes

misme est de mise, sans excès : « Comme je suis quelqu'un de prudent, je dirais au moins les quarts de finale. Mais on espère qu'on ira le plus loin possible dans la compétition. »

### PAS D'ÉCRAN À LA LOUVIÈRE...

À La Louvière, en revanche, la Ville a pour l'heure fait le choix de ne pas installer d'écran géant dans le centre-ville, pour des raisons budgétaires mais également étant donné la tenue d'une des rencontres à 5h du matin.

# Riverains en colère, 17 nouvelles constructions sur 36 seront transformées en logements sociaux

À Thieu, un projet immobilier vire à la polémique : 17 maisons seront finalement dédiées au logement social. Riverains et commune dénoncent un manque total de transparence.

ARNAUD DUJARDIN

Le projet immobilier de la rue des Courtils, à Thieu, suscite une vive contestation. Sur les 36 logements construits par Thomas & Piron, 17 intégreront le parc de logements sociaux de Centr'habitat. Une décision prise en décembre 2025 par le conseil d'administration de la société sociale et officialisée ensuite par la ministre wallonne du Logement début 2026, Cécile Neven (MR). Pourtant, à l'origine, ces habitations étaient destinées exclusivement à des acquéreurs privés. Confronté à des difficultés de vente, le promoteur s'est visiblement tourné vers la Région wallonne dans le cadre de son

plan de relance du logement social. Une situation que dénoncent aujourd'hui une trentaine de riverains, réunis en collectif. Parmi eux, Rita, propriétaire d'une maison quatre façades dans la rue. « Nous avons acheté en février 2025 et jamais le promoteur ne nous a parlé de logements sociaux, alors que nous lui avons posé la question, vu les cités alentour déjà existantes. On nous a bien assuré que le quartier resterait résidentiel », explique-t-elle.

## INQUIÉTUDES DES HABITANTS

Elle se dit d'autant plus choquée que certains voisins ont acquis leur bien en mars 2026, sans davantage d'informations, alors que la vente à Centr'habitat était déjà actée.



Rita (à droite) et le collectif de riverains pas contents. © D.R.

« On ne nous dit rien et on nous impose la chose », regrette-t-elle encore. L'habitante évoque également un investissement conséquent, de 495.000 euros pour sa propre maison, et craint comme ses voisins une dépréciation de son bien. « Nous avons choisi un quar-

tier calme pour nos enfants. Aujourd'hui, on ne sait pas ce que cela va devenir, ni quel nouveau public risque de s'installer ici. » Elle insiste toutefois : « Nous ne sommes pas contre le logement social, mais pas dans ces conditions. »

« On nous a tout simplement menti, on nous a trompés, si

base en 2020, Thomas Piron n'avait évoqué une telle issue, le projet portait sur du logement uniquement vendu à des privés. Nous en avons appris ici la finalité sans communication officielle. Pourtant, nous nous y étions déjà opposés en 2024. Le ministre Collignon ne s'était d'ailleurs pas pronon-

## « PRÈS DE 3000 DEMANDES EN ATTENTE ET 65 % DE SUBSIDES WALLONS » : CENTR'HABITAT NE POUVAIT REFUSER



Sergio Spoto, directeur technique de Cent'Habitat © David Claes

Face à la contestation des riverains de la rue des Courtils, à Thieu, Cent'Habitat assume pleinement son achat en cours de 17 maisons familiales construites par Thomas & Piron. « L'acte est sur le point d'être signé, nous avons toutes les autorisations nécessaires », précise Sergio Spoto, directeur technique. Le montant de l'opération s'élève à 6,8 millions d'euros, dont 65 % de subsides. Selon lui, ce type de partenariat avec des promoteurs privés répond à une volonté régionale d'augmenter rapidement l'offre de logements sociaux : « Ce n'est pas notre premier choix, car nous avons des terrains en attente pour construire, mais sans subsides. Ici, refuser serait une erreur vu les aides obtenues », explique-t-il.

Cent'Habitat met en avant la pression sur son parc immobilier. « Nous avons près de 3000 locataires en attente », souligne Sergio Spoto. Les logements concernés, composés de trois à quatre chambres, seront notamment proposés à des locataires déjà connus, dans le cadre de mutations internes. Concernant le prix d'achat « plus bas » que les privés,

en moyenne à hauteur des 375.000 euros, il insiste sur plusieurs éléments qui le réduisent : achat groupé, finitions standards et régime de TVA à 6 %.

Quant au manque d'information dénoncé par les riverains, le directeur nuance : « Le projet n'a été approuvé par notre conseil d'administration qu'en décembre 2025 et validé par la ministre en février 2026. Il leur était sans doute difficile de communiquer avant. »

Concernant les inquiétudes liées au voisinage, il appelle à éviter les amalgames ou les clichés : « Des problèmes, il peut y en avoir partout, dans le privé comme dans le social. Nous assurons un suivi et intervenons en cas de conflit de voisinage, sans nous soustraire à la justice, avec des procédures prévues si nécessaire. Et pour les différences de loyers, vous les trouvez aussi bien dans les lotissements sociaux que privés »

Enfin, sur l'entretien des biens, il se veut rassurant : « Les jardins seront à charge des locataires et clôturés, aucune haie n'est prévue. » ■

A.DU

on devait vendre notre maison dans laquelle nous avons investi toutes nos économies, à quel prix pourrions-nous le faire demain ? Une propriétaire, dans le bloc d'appartements au milieu de la rue, se demande même comment elle pourra justifier le prix de location à de futurs locataires privés, quand des locataires sociaux paieront à côté moins cher pour des logements quasi identiques », rajoute Vito, un autre habitant tout aussi dépité.

Le collectif redoute aussi un manque d'entretien des habitations et des jardins, ainsi qu'une modification du caractère résidentiel du quartier. Une situation qu'ils entendent contester par tous les moyens, y compris judiciaires.

### LA BOURGMESTRE LES COMPREND

Du côté des autorités communales, la bourgmestre du Rœulx, Virginie Kulawik (MR), partage ces inquiétudes. « À aucun moment à la

cé à l'époque, on pensait ce dossier enterré au niveau de la Région », explique-t-elle, pointant une concentration déjà importante de logements sociaux dans le secteur avec les deux cités avoisinantes.

L'actuelle ministre wallonne du logement, Cécile Neven (MR), a pourtant donné son feu vert début 2026 : « Nous lui avons écrit notre désaccord, mais la ministre nous a répondu qu'aucune consultation de la commune n'était requise dans ce cadre », poursuit-elle. Les services communaux examinent désormais les possibilités de recours, d'autant que l'acte de vente n'est pas encore signé.

« Nous ne sommes pas opposés au logement social, mais pas à cet endroit précis », conclut la bourgmestre, qui regrette aussi l'utilisation de fonds publics dans une opération profitant au promoteur immobilier qui, visiblement, avait plus de mal à vendre ces maisons, « en raison notamment de prix élevés demandés ». ■

# RAVeL : 1,1 million d'euros pour rénover le tronçon vers Ittre, après l'accident de Frédéric, 45 ans

Après un accident survenu en mars sur le RAVeL à Ronquières, un budget de 1,1 million d'euros est prévu pour rénover le tronçon vers Ittre. Mais il faudra aussi abattre 102 peupliers, a répondu le ministre François Desquesnes (Les Engagés) au député-bourgmestre Maxime Daye (MR).

**CEDRIC LOBELLE**

Chaque jour, de nombreux cyclistes et piétons empruntent le RAVeL pour rejoindre leur école ou leur lieu de travail, convaincus d'y circuler en toute sécurité, à l'écart du trafic automobile. Mais à Ronquières, sur le parcours qui rejoint Ittre en longeant le canal Bruxelles-Charleroi, un accident sérieux est survenu courant du mois de mars. Frédéric, 45 ans, un pas-

sionné du deux-roues a, en effet, fait une terrible chute à hauteur de l'écluse. Résultat des courses : plusieurs fractures ainsi qu'une contusion pulmonaire. Il a passé une nuit aux soins intensifs avant de pouvoir rentrer chez lui. « Je roulais à une vitesse normale. L'accident est dû à l'état de la route. Malheureusement, certaines portions du Ravel présentent aujourd'hui un niveau de dégradation qui peut devenir dangereux pour

les cyclistes. Un défaut de revêtement peut rapidement devenir un piège et provoquer des accidents. Ce type de souci est beaucoup plus fréquent en Wallonie qu'en Flandre », témoignait-il dans nos colonnes. Dans une question écrite adressée fin mars au ministre de la Mobilité et des Infrastructures, François Desquesnes (Les Engagés), le député-bourgmestre de Braine-le-Comte, Maxime Daye (MR), alerte sur ces risques et illustre son pro-

pos par la mésaventure survenue à ce cycliste sur un tronçon datant des années 2000. « Il a été surpris par d'importantes crevasses et un affaissement de voirie. Sa roue s'est alors bloquée dans l'une d'entre elles, provoquant la chute », précise l'élu. « Pour que sa mésaventure ne se répète pas auprès d'autres usagers, il a tenu à sensibiliser les autorités compétentes sur l'état du RAVeL. Des réfections seront-elles prévues ? Quel est le calendrier des travaux ? »

## 1,1 MILLION € ET 102 PEUPLIERS À ABATTRE !

Le ministre wallon François Desquesnes a répondu le 16 avril, confirmant l'origine du problème : « À cet endroit le revêtement du RAVeL a subi des déformations dues aux racines des peupliers situés le long de la voie d'eau. » Une intervention est même prévue, a-t-il ajouté. « J'ai récemment décidé d'allouer un budget de 1,1 million d'euros afin de pouvoir réhabiliter ce tronçon de RAVeL du canal entre Ronquières et Ittre. » Le chantier ne démarrera toutefois pas immédiatement. « Il

faut respecter la procédure administrative des marchés publics ainsi que la procédure d'obtention du permis d'urbanisme pour l'abattage des 102 peupliers à l'origine des dégradations », précise-t-il.

## SIGNALER LES PROBLÈMES AU SPW

La question du signalement des problèmes sur le réseau a également été soulevée. L'option de l'installation de panneaux dotés de QR codes, évoquée par Maxime Daye a été écartée : « De tels panneaux n'existent pas. Il n'est d'ailleurs pas recommandé de multiplier le nombre de panneaux aux bords des routes », a répondu François Desquesnes. Des alternatives existent néanmoins pour signaler les problèmes : par téléphone au 1718 ou par mail ([mobilite.infrastructures@spw.wallonie.be](mailto:mobilite.infrastructures@spw.wallonie.be)) a rappelé le ministre, citant aussi le rôle des services communaux et les associations d'usagers du RAVeL, tels AVELLO ou Chemins du Rail, qui peuvent servir de relai vers les services compétents du SPW. ■

# CHAPELLE, MORLANWELZ ET LA LOUVIÈRE FÊTERONT LA SALSICCIA EN MAI

Trois villes, une même ambiance italienne : Chapelle-lez-Herlaimont, Morlanwelz et La Louvière vibreront au rythme de la salsiccia et des traditions transalpines lors de plusieurs événements festifs ces prochaines semaines.

AUDREY CADOR

**A** Chapelle-lez-Herlaimont, la fête de la Salsiccia s'apprête à faire son retour pour une 18e édition. Un événement qui, selon ses organisateurs, trouve ses racines dans un jumelage avec le village sicilien de Calascibetta. « C'est la 18e année que nous organisons l'événement. On a créé ça dans le cadre d'un jumelage entre Chapelle et Calascibetta », explique le comité de la Salsiccia à Chapelle-lez-Herlaimont. À l'origine, cette fête s'inspire de la « Sagra della Salsiccia », une tradition ancestrale en Sicile qui remonte au Moyen Âge et célèbre le renouveau du porc après l'été.

## UNE FÊTE INSPIRÉE DE LA SICILE

L'objectif était clair : recréer à Chapelle une ambiance similaire à celle vécue en Sicile, notamment pour les habitants originaires de Calascibetta. La première édition a vu le jour en 2007. « Ça n'existait pas avant. Nous avons été les pre-



Une tonne de saucisses à cuire pour les cuisiniers bénévoles. © Archives R.D. 2025

Le vendredi, dès 18h, le marché des producteurs sera inauguré, accompagné de danses folkloriques et d'animations jusqu'à une heure du matin. Le samedi matin, à 10h, une procession de la madone Buon Riposo partira de la place communale jusqu'à l'église Saint-



enfants seront également proposés tout au long du week-end. Selon Salvatore Conte, il pourrait s'agir de la dernière édition de l'événement.

## « ITALIA IN PIAZZA » À LA LOUVIÈRE

À La Louvière, « Italia in Piazza » fera également son retour les 29, 30 et 31 mai pour une 6e édition de la fête della salsiccia, organisée par l'ACLA (Association citoyenne La Louvière) et Aragona, dans le cadre du jumelage entre les deux villes.

Selon Laetizia, coorganisatrice, le week-end débutera le vendredi à 18h avec l'inauguration en présence des autorités locales et de la délégation de la Ville d'Aragone. Le même soir, le groupe CELENTAROCK, originaire des Pouilles, se produira, tandis que le marché artisanal ouvrira sur le boulevard Mairaux. Ce marché réunira exclusivement des artisans venus de Sicile et d'Aragone, proposant leurs produits et spécialités pendant trois jours.

miers en Wallonie à créer cette fête de la saucisse. » Depuis, le concept s'est répandu dans d'autres communes, mais Chapelle revendique son rôle

Germain. « Une tradition importée d'Italie, il y a cinq ans, une reproduction de la Madone a été offerte par le comité italien et est aujourd'hui conservée à l'église de Chapelle » précise le comité. Tout au long de la journée, le marché et les animations se poursuivront, avant une nouvelle soirée folklorique et musicale dès 19h.

Le dimanche matin, place à un petit-déjeuner typique sicilien avec cannolis, brioche granita et cappuccino. La journée sera également marquée par une concentration de Vespa et une exposition de véhicules italiens, anciens et d'exception, dont des Ferrari et Lamborghini.

Côté gastronomie, la saucisse reste la star du week-end. Elle sera proposée en grande quantité, en assiette ou en pain, selon une recette fidèle à celle préparée en Sicile. Les festivités se clôtureront le dimanche



Des produits de Sicile © Archives R.D. 2025

à 13h.

### « VOYAGE EN ITALIE » À MORLANWELZ

Parallèlement, une autre fête italienne se tiendra à Morlanwelz, sur la place Albert 1er, « Voyage en Italie », organisé pour la 8e année par Génération Italia et Morlanwelz en fête.

Les festivités débuteront le vendredi 15 mai à 19h avec l'ouverture, suivie à 21h d'un concert de Madness's Skin et à 23h d'un DJ set d'Enriko Sailor. Le samedi 16 mai, le folklore italien sera mis à l'honneur de 15h à 18h avec les groupes Passione Veneziana

(15h et 17h) et Terra Nostra (16h), avant un concert de Cosimo à 18h. « Cette année, contrairement aux autres années, on fait venir une chanteuse de Rome qui est un cover de Laura Pausini, Veronica Creo à 20h30 suivie d'un DJ set à 23h. », précise Salvatore Conte, coordinateur de l'événement.

Le dimanche 17 mai, un apéro musical avec Michel Bellanca & Friend est prévu à 11h, accompagné d'expositions de voitures italiennes et de Vespa, avant un concert du groupe Gli Amici à 16h.

Des food trucks et quelques châteaux gonflables pour les

L'événement s'inspire directement d'une fête organisée à Aragon le premier week-end de septembre, adaptée en plus grand et en plus beau à La Louvière. Des barbecues fonctionneront en continu durant tout le week-end pour proposer notamment la salsiccia aux visiteurs.

Le samedi, à partir de 14h, le marché artisanal se poursuivra avec des concerts tout au long de l'après-midi et de la soirée. Le dimanche matin, une exposition de Ferrari et Lamborghini est prévue.

Tous les concerts se dérouleront sur la place communale, sous un grand chapiteau ouvert et transparent. Des stands supplémentaires proposeront également glaces et fruits. ■

**À noter :** Pour plus d'informations, rendez-vous sur les pages Facebook : Comité fête de la Salsiccia Chapelle/Calascibetta, ACLA à La Louvière, Génération Italia à Morlanwelz,

## L'objectif est de recréer une ambiance similaire à celle vécue en Sicile

de pionnier, en particulier dans la région du Centre.

Le cœur de l'événement reste fidèle à ses origines, avec la présence de producteurs venus de Sicile proposant fromages, fruits, huile d'olive et autres spécialités locales.

### TROIS JOURS DE FESTIVITÉS À CHAPELLE

Les festivités se dérouleront sur trois jours, du vendredi 29 au dimanche 31. L'ensemble des activités se déroulera sur la place communale de Chapelle, devant l'hôtel de ville.

# HÉMORRAGIE CHEZ LA MINISTRE VALÉRIE LESCRENIER (LES ENGAGÉS) : DÉJÀ 35 DÉPARTS !

Depuis juillet 2024 et la mise en place des gouvernements « Azur » en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, les cabinets de la ministre Valérie Lescrenier sont secoués par une vague inédite de départs...



**GASPARD GROSJEAN**  
Rédacteur en chef  
adjoint

**V**ague massive de départs au sein des cabinets de la ministre Lescrenier ! La Marchoise, qui possède une double casquette puisqu'elle siège au sein des exécutifs de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, doit en effet faire face à des défections quasiment incessantes depuis sa prise de fonctions. Alors que les gouvernements « Azur » ont été installés le 15 juillet 2024, on ne dénombre pas moins de 35 départs au sein de l'équipe ministérielle, selon nos informations.

Un nombre très important, trop même, ce qui suscite son lot d'interrogations. Pourquoi ? Que se passe-t-il au sein des cabinets (Tourisme, Patrimoine, Infrastructures d'accueil de la petite enfance en Wallonie ; Enfance, Jeunesse, Aide à la jeunesse et Maisons de justice en Fédération Wallonie-Bruxelles) ? Ces éléments sont revenus aux oreilles de la députée socialiste Özlem Özen, qui a interrogé Valérie Lescrenier au Parlement wallon. Cette dernière a répondu que « depuis mon entrée en fonction, je peux recenser 14



De l'enfance aux maisons de justice, la ministre a des compétences très variées. © Belga et iStock

départs au sein de mon cabinet ». La réponse n'est pas fautive, mais elle est pour le moins incomplète. En effet, la ministre Les Engagés ne parle ici que du volet régional, étant donné que la question lui est adressée au sein de l'hémicycle namurois. Or, bon nombre de départs sont à explorer au sein du volet « Fédération Wallonie-Bruxelles ». Vingt et un, pour être précis. Ce qui porte donc le total à 35.

## DES CONDITIONS DE TRAVAIL EXIGEANTES

Pourquoi une telle hécatombe ? Selon nos informations, il n'est nullement question de problème de harcèlement, de « tyrannie » ou de

quoi que ce soit du genre. Contactée par nos soins, Valérie Lescrenier insiste : « J'ai

”  
« J'ai moi-même travaillé dans un cabinet ministériel, je sais combien c'est exigeant. D'autant plus avec la double casquette région-fédération »

Valérie Lescrenier

moi-même travaillé dans un cabinet ministériel, je sais combien c'est exigeant. D'au-

tant plus avec la double casquette région-fédération. C'est un gros rythme et je pense que, globalement, c'est une difficulté partagée par d'autres cabinets que le mien. Aux Engagés, nous avons très vite grandi et nous n'avions pas toutes les ressources, y compris humaines, d'autres formations politiques. Certaines personnes se sont sans doute rendu compte à quel point c'était compliqué au niveau professionnel, notamment au regard de l'équilibre avec la vie privée.

Car s'il y a eu des démissions, il y a également eu des personnes dont le contrat a pris fin, ce que Valérie Lescrenier assume pleinement. « Je n'ad-

met pas non plus, il est vrai, que l'on me donne des réponses approximatives au regard des compétences que je gère, dont certaines sont sensibles, comme l'Enfance ou les Maisons de justice. » D'autres ont encore opté pour ce que l'on pourrait qualifier de « mobilité entre cabinets », puisque des « cabinettards » ont quitté Valérie Lescrenier pour rejoindre Yves Coppieters ou Élisabeth Degryse, par exemple.

## PLUSIEURS RAISONS

Stéphane Nicolas, chef de cabinet de Valérie Lescrenier, pointe différents éléments pour expliquer cette vague de départs parmi « ses » collaborateurs. « La volatilité professionnelle est bien plus importante qu'il y a trente ans. Les départs du cabinet sont divers : un job plus en phase, une conciliation très difficile avec la famille (une prestation de 14 heures par jour n'est pas une exception), les maladies, la différence entre le rythme de l'administration et celui du cabinet... Il n'y a pas de télétravail, les week-ends sont jonchés de préparations... La pression externe est forte. » Malgré ces défections à la pelle, la ministre l'assure : tous les postes ont retrouvé preneur ! ■

# Seul contre tous ? Comme en France, Bouchez veut sa commission d'enquête sur la RTBF

La publication d'un rapport explosif sur l'audiovisuel public français déclenche déjà une vive polémique. Et le débat s'invite en Belgique francophone.



SABRINA  
BERHIN

Journaliste

La France s'apprête à publier ce mardi un rapport qualifié d'explosif sur l'audiovisuel public. Mais avant même sa sortie, la polémique enfle... et prend une tournure judiciaire. Une plainte contre X a été déposée par l'association AC!! Anti-Corruption. En cause : des liens présumés entre le rapporteur de la commission et la direction de Lagardère News, société du groupe Louis Hachette, dont la famille Bolloré est le premier actionnaire.

Dans le même temps, plusieurs des quelque 80 recommandations du rapport Al-

objectif affiché : plus d'un milliard d'euros d'économies, soit un quart du budget public du secteur. L'argent serait réaffecté à l'entretien du patrimoine de l'État et au désendettement.

Autres propositions sensibles : imposer une stricte neutralité aux figures médiatiques et redonner à l'Élysée la nomination des dirigeants, avec l'aval du Parlement. Un « retour à l'ORTF », dénoncent déjà certains élus.

## « AVEC BEAUCOUP D'INTÉRÊT »

Si le rapport suscite énormément de réactions en France, la Fédération Wallonie-Bruxelles est elle aussi très curieuse d'en découvrir le



Le débat s'invite également en Belgique ! © Belga - Photo News

on. Mais qu'à cela ne tienne : Georges-Louis Bouchez persiste et signe. Il veut une commission d'enquête sur

jour où l'extrême droite dira que la Terre est ronde, on devra dire qu'elle est plate ? » Et le président du MR d'affirmer que son parti reviendra

du MR. Le Parlement et le Gouvernement disposent déjà de mécanismes précis, encadrés par la loi, pour exercer pleinement leur rôle de

loncle ont déjà fuité. Et elles font l'effet d'un séisme. Selon les propositions du député ciottiste, France Télévisions serait soumise à une cure d'austérité massive. Parmi les pistes : suppression de France 4 et de France TV Slash, visant les jeunes, afin de redéployer les moyens vers le numérique. France 2

”

**« C'est complètement ridicule ! Le jour où l'extrême droite dira que la Terre est ronde, on devra dire qu'elle est plate ? »**

Georges-Louis Bouchez  
PRÉSIDENT DU MR

et France 5 pourraient fusionner en une seule grande chaîne généraliste. Tout comme franceinfo et France 24. À la radio, Le Mouv', dédié au hip-hop, est également menacé.

contenu. Du moins du côté du MR et de sa ministre de tutelle, Jacqueline Galant. « La ministre prendra connaissance en détail du rapport avec, à la fois, beaucoup d'intérêt mais aussi tout le recul et la prudence nécessaires. » En février dernier, le président du MR, Georges-Louis Bouchez, avait demandé sur les ondes de La Première « une commission parlementaire sur l'audiovisuel de service public », afin de rééquilibrer les conditions de concurrence. Une proposition rejetée en bloc par son partenaire de majorité, Les Engagés.

Conséquence : aucune initiative en ce sens n'a émergé au sein du Parlement francophone. Même au sein des libéraux, on ne se dit pas forcément favorable à une telle commission. Le problème, ce n'est pas l'idée, mais plutôt le fait que ce rapport ait été rédigé par Charles Alloncle. « Il y a certainement la crainte que le MR soit taxé d'extrême droite », nous dit-

l'audiovisuel public en Belgique francophone. Sur la RTBF, pour faire court. « Mais elle doit être plus globale. J'élargis à la question de la gestion de la concurrence et du pluralisme », affirme-t-il, soulignant qu'il ne s'agit pas d'une attaque à l'encontre de la RTBF. « La position de la RTBF est ultradominante et cela porte atteinte aux groupes audiovisuels privés, mais aussi aux groupes de presse. Il faut aussi intégrer à cela la concurrence des plateformes. Sans oublier qu'il y a quand même un élément majeur : la différence de coût entre la RTBF et la VRT. » Sudinfo a comparé les dotations voici quelques semaines. Verdict ? La RTBF coûte 173 euros par an à un ménage francophone contre 133 euros à un ménage flamand pour la VRT.

#### **LE TRAVAIL CONTINUE... AU MR**

Le fait que le rapporteur soit d'extrême droite n'a, selon lui, pas d'importance. « C'est complètement ridicule ! Le

« très rapidement » avec un

”

**« Nous ne soutenons pas la proposition du MR. Les débats publics se tiendront dans le cadre du contrat de gestion de la RTBF en 2027 »**

Les Engagés

texte pour mettre en place cette commission. Reste à convaincre son partenaire de majorité... « Des discussions sont prévues dans les prochains jours. »

Contactés, Les Engagés affirment toutefois ne pas avoir changé d'avis. « Nous avons besoin d'un service public audiovisuel autonome, indépendant et efficace comme la RTBF », répondent-ils par la voix de leur attachée de presse, Marine Lambrecht. « Nous ne soutenons pas la proposition

contrôle et d'évaluation. Les débats publics se tiendront dans le cadre du contrat de gestion de la RTBF en 2027. » Cela ne veut pas dire que le mouvement d'Yvan Verougstraete ne se plongera pas dans le rapport français. « Quand Paris tousse, Bruxelles éternue », caricature Marine Lambrecht. « Mais cela se fera dans certaines limites. On sait qu'il est déjà pressenti comme partiel et à charge. »

Pour le MR, il est par contre évident que les thèmes abordés trouvent écho en Belgique francophone. « On parle du manque de pluralisme, de l'usage de l'argent public, du paiement de productions privées... », détaille encore Georges-Louis Bouchez. « On peut faire un lien avec les droits sportifs pour lesquels le conseil d'administration n'a pas accès aux montants. Bien sûr, il y a des clauses de confidentialité, mais il y a moyen de mettre des choses en place », conclut-il. ■

# Anvaing B conteste sa défaite à Soignies B

Ce dimanche, Anvaing B s'est lourdement incliné sur le terrain de Soignies (8-3). Une défaite synonyme de relégation en P4... mais les Anvinois ont porté réclamation et espèrent bien avoir gain de cause. Côté sonégien, on est serein.

CHARLY MERCIER (AVEC CÉ. M.)

**A**près avoir évité la descente il y a quelques jours suite à la relégation de Templeuve A en P3 et donc, celle de Templeuve B en P4, Anvaing B avait une chance, inespérée il y a quelques semaines, de faire un pas vers son maintien ce dimanche sur le terrain de Soignies B. Mais les hommes de Christopher Billiet ont vite déchanté et se sont lourdement inclinés chez les Sonégiens (8-3). Suite à cette défaite, la descente des Anvinois en P4 était donc officiellement actée. Sauf que l'AC a porté réclamation et espère bien avoir gain de cause.

« Le match avait à peine commencé qu'on était déjà en train d'introduire la réclama-

tion », lâche Christopher Billiet, le T1 d'Anvaing B. « Leur joueur Mirko Mszanecy, auteur d'un doublé ce dimanche, a figuré sur 17 feuilles de match de l'équipe A de Soignies, en P1. Or, le règlement dit qu'il ne peut pas l'être plus de 15 fois. On a décidé de porter réclamation car il y a un règlement et que tout le monde doit le respecter. »

## UNE RÉPONSE ATTENDUE RAPIDEMENT

Nous avons forcément vérifié les dires du coach anvinois et il s'avère, en effet, que le joueur sonégien était sur 17 feuilles de match de l'équipe A. Par contre, il y en a deux (NDLR : le 30 novembre face à Néchin et le 22 mars à Saint-Symphorien), où il n'a pas dis-

puté une seule minute.

Et le règlement de l'ACFF dit ceci : « En cas de participation aux matches de l'équipe première B masculine, lors des éventuels test-matches, matches qualificatifs ou matches de tours finaux, un club ne peut pas inscrire sur la feuille de match de son équipe première B masculine, des joueurs qui ont joué plus de la moitié des matches de championnat déjà disputés par son équipe première A masculine durant la saison en cours. »

Ce qui voudrait donc dire que Soignies semble dans ses droits puisque Mirko Mszanecy a joué au moins 1 minute dans 15 des 17 matches où il figurait sur la feuille de match de l'équipe A, soit la moitié. Le recours déposé par Anvaing B



Anvaing B a coulé sur le synthétique de Soignies ce dimanche. © V.A.

sera examiné, probablement ce mercredi.

Côté sonégien, on ne se montre en tout cas pas inquiet. Le président du club, David Delférière, toujours

membre du Conseil Supérieur de l'ACFF et forcément au fait du règlement, est d'ailleurs sûr de lui et nous a confirmé que la réclamation ne devrait pas aboutir. ■

**LE SOIR**

# sécurité routière « Le procès Falzone soulève des questions qui nous concernent tous »

ENTRETIEN

BENOÎT JULY

Bertrand Jardon préside l'association des Parents d'enfants victimes de la route (PEVR-Save asbl). « Nous avons perdu notre fils, qui était passager à l'arrière d'une voiture, dans des circonstances mêlant alcool et vitesse. Tous les parents et proches qui ont vécu cela souhaitent l'éviter à d'autres familles. C'est l'essence de notre solidarité et de notre combat », précise-t-il. Il voit donc dans le procès qui s'est ouvert ce lundi, au-delà du cas particulier, l'« opportunité » de donner à la sécurité routière toute l'attention qu'elle mérite.

**En quoi le procès Falzone est-il important à vos yeux ?**

Je représente une association, les Parents d'enfants victimes de la route, dont l'intitulé précise bien le propos : nous nous battons depuis 30 ans pour que la sécurité routière se renforce au quotidien, dans la pratique. Et nous estimons qu'il est du devoir de la démocratie et de chaque citoyen de veiller à ce que chacun et chacun soit protégé sur la route, et de faire en sorte que de tels drames, dont les familles portent le poids toute leur vie, ne se reproduisent plus.



*Le rapport de nombreux jeunes à la voiture, à la vitesse, à la consommation d'alcool au volant n'est plus le même que celui des générations précédentes au même âge*

”

**Les automobilistes « lambda » sont-ils susceptibles de se reconnaître dans ce drame exceptionnel ?**

C'est bien sûr un cas extrême mais, pour ce qu'on en connaît avant que la justice ne se prononce, ce procès soulève des questions qui nous concernent tous. Je pense notamment à ce phénomène curieux qui inciterait l'être humain à se comporter autrement dès lors qu'il est au volant d'un véhicule, qui l'inciterait à être moins prudent, à prendre davantage de risques, voire dans certains cas à se croire au-dessus des lois. Je pense aussi au rapport que certains entretiennent apparemment avec leur voiture, et les incite, par une sorte d'anthropomorphisme, à en prendre davantage soin que des usagers avec qui ils vont devoir partager la route. Je pense enfin à la prise de conscience, indispensable, du fait que la voiture constitue un danger, et que la conduite induit une responsabilité.

**Que dites-vous à celles et ceux qui avouent commettre de temps à autre l'un ou l'autre excès de vitesse mais ne se considèrent pas pour autant comme un danger pour autrui ?**

Je pense que ces personnes se trompent peut-être elles-mêmes. Ces comportements-là ne sont peut-être pas ceux d'un chauffard, mais ils induisent une

forme de tolérance vis-à-vis de la norme qui, un jour, pourrait générer peut-être quelque chose de beaucoup plus grave. La prudence est une affaire de comportement quotidien, qui doit en quelque sorte imprégner le cerveau de manière durable.

**Ne constate-t-on pas, d'année en année, une amélioration de la sécurité routière ?**

Il y a une évolution positive mais nous nous réjouissons vraiment si notre association pouvait ne plus être nécessaire, ce qui n'est pas le cas. La route tue toujours, la route génère des victimes et il faut continuer à se battre, à conscientiser, à travailler sur les mentalités pour que les changements de comportements s'enracinent. C'est le sens des panneaux SAVE (*Sauvons la Vie de nos Enfants*) que nous plaçons aux endroits où des victimes sont décédées, afin de rappeler que quelque chose de très grave s'est produit à cet endroit, qui aurait pu être évité.

**La tolérance vis-à-vis des comportements les plus dangereux (conduite à vitesse excessive ou sous influence, principalement) s'est fortement réduite. La sanction joue-t-elle un rôle prépondérant ?**

La sanction est indispensable mais je la

place vraiment sur le même pied que la notion de responsabilité. Et donc le nécessaire travail à effectuer dans les familles, dans le système éducatif, par le biais des campagnes de prévention, afin que le risque de sanction ne soit pas le seul moteur d'amélioration de la sécurité routière. On voit que cela porte ses fruits : le rapport de nombreux jeunes à la voiture, à la vitesse, à la consommation d'alcool au volant n'est plus le même que celui des générations précédentes au même âge. La prévention, dans la durée, est efficace : il est indispensable qu'elle se poursuive et c'est la raison pour laquelle nous répondons présents chaque fois qu'on nous sollicite.

**Un dernier mot sur le concept d'homicide routier, dont l'introduction dans notre arsenal répressif est acquise. En quoi est-ce une avancée ?**

C'est à mes yeux aussi important sur le plan éthique que juridique. Parce que cela renvoie à la notion de responsabilité que j'évoquais plus haut : on ne pourra plus prétendre, après avoir adopté un comportement dont on sait qu'il est manifestement transgressif et potentiellement très dangereux, que les conséquences en soient involontaires. Le concept introduit de la clarté et, surtout, de la justice.

**La Libre** BELGIQUE

# Le travail étudiant accessible à tous les jeunes de 15 ans

■ L'Arizona a supprimé la condition de fin d'obligation scolaire à temps plein.

Le travail étudiant est désormais accessible à tous les jeunes de 15 ans, y compris ceux qui sont encore soumis à une obligation scolaire à temps plein. Un arrêté royal, publié ce lundi au Moniteur, supprime en effet la condition d'obligation scolaire, a annoncé le ministre de l'Emploi, David Clarinval (MR).

Jusqu'ici, les jobs étudiants étaient réservés aux jeunes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire à temps plein, c'est-à-dire ceux qui ont 16 ans, ou ceux qui ont 15 ans et ont suivi (pas nécessairement réussi) au moins les deux premières années de l'enseignement secondaire. Cette condition est supprimée: tous les jeunes à partir de 15 ans pourront exercer un travail étudiant.

## Des balises

Des mesures de protection spécifiques sont toutefois prévues pour cette catégorie. Ainsi, l'arrêté royal prévoit que les travaux étudiants sont "des travaux non industriels de nature légère". Il s'agit d'activités qui ne requièrent pas de formation spécifique

et qui ne sont pas effectuées avec des équipements de travail mécanique. Voici quelques travaux autorisés: aide à l'accueil et préposé au vestiaire; assistant de vente dans le commerce de détail; activités logistiques (réception, stockage, conditionnement, expédition de matières premières, biens ou produits); tâches légères de nettoyage; distribution des repas et des boissons dans le secteur des soins.

En outre, ces activités ne peuvent être susceptibles de porter préjudice à la sécurité, à la santé ou au développement des jeunes travailleurs, ni entraver leur assiduité scolaire ou leur participation à des programmes d'orientation ou de formation professionnelle.

Enfin, le temps de travail est limité à 2 heures par jour et à 12 heures par semaine pour les travaux effectués durant la période scolaire et en dehors des heures d'enseignement scolaire; en aucun cas, le temps journalier de travail ne peut excéder 8 heures. Durant une période de vacances scolaires d'une semaine au moins, il est permis de travailler huit heures par jour et quarante heures par semaine.

Un deuxième arrêté royal doit autoriser les jeunes à partir de 16 ans à travailler les dimanches et jours fériés dans le commerce de détail, les maisons de repos et de soins, ainsi que comme sauveteurs à la Côte, dans les piscines accessibles au public ou les étangs de baignade. Cette dernière mesure répond à la demande des communes côtières de disposer de suffisamment de sauveteurs pendant les vacances scolaires et la période estivale, renforçant ainsi la sécurité lors des périodes de forte affluence, selon M. Clarinval.

renforçant ainsi la sécurité lors des périodes de forte affluence, selon M. Clarinval.

## Régime favorable

En début de législature, le gouvernement avait relevé le plafond autorisé de travail étudiant à 650 heures par an, au

lieu de 600. Les revenus issus de ce travail étudiant ne sont pas imposables jusqu'à 15 585,71 euros (montant pour 2025). En outre, le travail étudiant n'est pas soumis aux cotisations sociales ordinaires, mais à des cotisations de solidarité. Celles-ci s'élèvent à 5,42% pour les employeurs et à 2,71% pour les étudiants.

Laurent Gérard

Tout n'est pas permis. Certains travaux sont interdits et le job ne peut pas entraver l'assiduité scolaire. En outre, le temps de travail est limité.